

Wolfgantzen

VOUS INFORME



N° 15 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

L'année 2018 s'achève sur un sentiment de frustration, avec un gouvernement dont les réformes semblent n'être dictées que par la problématique des grandes villes et métropoles, en méconnaissance totale des situations difficiles vécues par les habitants des villes moyennes et villages ruraux.

La baisse du chômage promise n'est toujours pas au rendez-vous, les retraités et les actifs sont de plus en plus taxés, avec toujours le même refrain qui raisonne « Il nous faut résorber le déficit public, participer à la transition énergétique, ... ». En découle actuellement un ras le bol général de toutes les classes sociales, identifié par le mouvement des gilets jaunes initié par les réseaux sociaux. Ce mouvement que l'Etat ne semble pas prendre au sérieux est toutefois dangereux car difficilement maîtrisable, avec tous les débordements qui en résultent actuellement et dont nul ne peut se réjouir.

En tant qu'élus, nous comprenons, bien entendu, les revendications et partageons les difficultés vécues par nos citoyens, accrues par un sentiment de défiance au gouvernement qui, lui, ne semble plus écouter la souffrance d'une grosse partie du peuple de France.

A notre niveau, nous essayons toutefois d'apporter, avec nos réalisations, un confort et une qualité de vie agréable pour nos habitants et cela sans accentuer la pression fiscale.

Cela nécessite, bien entendu, que nous prenions des mesures pour diminuer nos charges d'exploitation, dans des proportions similaires à la baisse des dotations de l'Etat. Nous pouvons, néanmoins, être fiers car les mesures prises jusqu'à ce jour n'ont jamais impacté le porte-monnaie de nos contribuables.

Une des mesures pour 2018 a été la décision de couper l'éclairage des rues à partir d'une heure avancée de la nuit. Le gain, qui peut sembler insignifiant pour certains, n'est pas neutre car estimé à 3% de hausse de la fiscalité locale, hausse que vous n'avez, par conséquent, pas à supporter. Néanmoins, et comme vous avez pu le constater, il a été décidé, pour la période des illuminations de Noël, de déroger à ce dispositif.

La dernière ligne droite s'annonce cependant pour vos élus car 2019 sera l'année de fin de mandature, avant le retour aux urnes en mars 2020. Cette année restera pourtant dense en activité car il conviendra pour nous d'achever l'ensemble des programmes lancés, dont le plus important concerne la rénovation de l'école primaire. Mais nous aurons l'occasion de parler de nos derniers objectifs lors de la cérémonie des vœux du 4 janvier 2019, durant laquelle nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer.

Pour le moment, place aux festivités de fin d'année et à ce titre, je vous souhaite, chers habitants, en mon nom, celui de mes adjoints, des conseillers municipaux et de l'ensemble du personnel communal de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'avec un peu d'avance, une belle année 2019.

Je suis heureux de penser que la nouvelle année qui s'ouvre devant nous nous permette de nous tenir la main pour avancer ensemble, pour vivre ensemble, pour construire ensemble. Très bonne année à tous, Bonheur, Santé.

Le Maire
François KOEBERLE



Vendredi 4 janvier 2019 à 18h30

Salle Polyvalente



Les délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2018

- ➡ Le procès-verbal de la séance du 04 septembre 2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- ➡ Les nouveaux statuts de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach intégrant, entre autres, le retrait de la compétence périscolaire, n'ont pas soulevé d'observations et ont été adoptés à l'unanimité.
- ➡ Les conseillers ont pris acte des schémas de mutualisation pour la période 2018 à 2020 proposés par la Communauté de Communes. Il concerne plus spécifiquement la mutualisation du matériel (broyeur, nacelle, ...), les groupements de commande (Assurances, contrôle règlementaires, ...), les services communs sous la forme de la mise en place d'une plateforme de services à destination des communes.
- ➡ Dans le cadre du projet de rénovation de l'école primaire, le conseil a décidé de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre afin de permettre une programmation des travaux en 2019. Les travaux concerneraient plus spécifiquement : la mise en conformité de l'accessibilité PMR, le renforcement des mesures de sécurité, la remise à neuf de l'ensemble des sanitaires avec mise en place de WC accessibles pour personnes à mobilité réduite, la réfection de l'ensemble des peintures, le remplacement des faux plafonds et des luminaires, le remplacement des sols, la remise à neuf de l'ensemble des zingueries, la reprise de certains éléments de gros œuvre, ...
- ➡ Les élus ont pris acte des rapports d'activités, approuvés par le Conseil Communautaire en séance du 17 septembre 2018, synthétisant les indicateurs techniques et financiers du service public d'élimination des déchets et d'assainissement.
- ➡ Les dossiers d'urbanisme présentés aux élus pour la période du 12/06/2018 au 15/10/2018 représentent 8 déclarations préalables et 10 permis de construire.
- ➡ Le Conseil a pris acte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il permet de connaître les dispositifs existants pour alerter et diffuser les consignes de sécurité pour la protection de la population.

Séance du 27 novembre 2018

- ➡ Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- ➡ Les travaux de voirie rue des Ecureuils devraient pouvoir débuter début janvier 2019. Les marchés ont été attribués aux entreprises EUROVIA et CREATIV TP pour un montant total de 156 584 € HT.
- ➡ Suite à la convention de groupement de commande passée avec le Centre de Gestion pour le risque Prévoyance, la municipalité a décidé pour ses agents d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance à date d'effet du 01.01.2019 pour une durée de 6 ans et de fixer la participation au contrat à 20 € maximum par mois par agent.
- ➡ La convention avec la Société Protectrice des Animaux de Colmar est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2019 pour 1 an. Cette convention comprend principalement la capture et la prise en charge des animaux divaguants, le ramassage éventuel des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par l'équarrisseur, la gestion de la fourrière animale. Le coût de la participation s'élève pour 2019 à 0,80 € TTC par habitant.
- ➡ Les orientations de travaux pour 2019 concerneront principalement la création de la voirie rue des Ecureuils ainsi que la rénovation de l'école primaire qui comprendra également, sous réserve des capacités financières de la commune, le renouvellement de l'ensemble du mobilier.

VIE MUNICIPALE

PALMARES MAISONS FLEURIES 2018

CATEGORIE MAISONS INDIVIDUELLES

1 FLEUR

M. et Mme CONRAD Jacky
M. et Mme BIRAUD Michel
M. et Mme MARCHAL Christian
M. et Mme PAOLONE Altobrando
M. RIESS Gilbert

2 FLEURS

M. et Mme GOMES DE FARIA Joël
M. et Mme BAUMANN/WURFEL Pascal
Mme ARNOULT Jocelyne
M. et Mme HEITZLER François

3 FLEURS

M. et Mme PIELUCHA Richard
M. et Mme KAMPER J-Claude
M. et Mme STRITTMATTER Daniel
M. et Mme BIELLMANN Benoit
M. et Mme KAUFFMANN Guillaume

CATEGORIE IMMEUBLE COLLECTIF

1 FLEUR

M. et Mme Christian HEINRICH

DECHETS VERTS

La ComCom Pays Rhin-Brisach apporte les précisions suivantes concernant l'acceptation des souches au niveau des Points verts.

Les souches sont acceptées au même titre que les déchets verts **si et seulement si elles sont dépourvues de terres et mises de côté** (elles doivent être isolées).

En effet, il faut bien séparer les souches du reste des déchets verts afin que, lors des vidanges des sites, le prestataire puisse faire la distinction entre les déchets verts et les souches.

Lorsque les souches sont cachées dans les déchets verts, elles peuvent provoquer de sérieux dégâts au niveau de la remorque de l'ensemble routier, ce qui a déjà été le cas à plusieurs reprises.

Le prestataire a été chargé de faire remonter ces situations à la ComCom.



INFOS

LA FIBRE OPTIQUE POUR BIENTOT...

La fibre optique devrait être disponible pour le mois de juillet 2019. Les travaux de repérage sont en cours, suivront les travaux de déploiement qui devraient débuter en février pour une durée de trois mois.

Une réunion publique sera organisée avec le prestataire et les différents opérateurs courant du mois de juin, pour une commercialisation prévue pour juillet 2019.



LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES REGLES GENERALES D'URBANISME DOIVENT ÊTRE RESPECTES ...



Devant la recrudescence du constat de non-respect des règles d'urbanisme par certains de nos administrés, nous souhaitons rappeler qu'il est impératif, lors de tout projet de construction, extension, piscine, abri de jardin, carport, ..., d'établir les documents d'urbanisme qui vous permettront d'obtenir l'accord nécessaire pour la réalisation des travaux. Les services administratifs se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations sur les procédures à suivre.

Il est du devoir de chacun d'entre nous de se plier à ces règles afin que nous puissions continuer à vivre tous en bonne harmonie.

Il ne sera toléré aucun passe-droit et tout abus fera l'objet d'un dépôt de plainte.

RAPPEL FORMATION 3 Gestes pour 1 Vie



FORMEZ-VOUS !

La Commune de Wolfgantzen, en partenariat avec le SDIS68, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et le corps local, organise une formation « 3 gestes pour 1 Vie », gratuite et pour tous les habitants à partir de 12 ans.

ARRÊT CARDIAQUE : 1 VIE = 3 GESTES



SAMEDI 19 JANVIER 2019

Salle polyvalente de WOLFGANTZEN

De 09h00 à 11h00 ou de 14h00 à 16h00

(sur inscription auprès de la Mairie)

AGENDA

21 décembre 2018	Fête de Noël de l'école sur le thème du cirque - WOLFGANTZEN
12 janvier 2019	Crémation des sapins - WOLFGANTZEN
19 janvier 2019	Formation 3 Gestes pour 1 Vie - WOLFGANTZEN
30 janvier 2019	Don du sang - WECKOLSHEIM
23 et 24 février 2019	Carnaval et bal masqué - DESSENHEIM
17 mars 2019	Gala de Volksmusik - FESSENHEIM

ECOLE PRIMAIRE



TOUT EN IMAGES

Cérémonie du 11 Novembre



Sainte Barbe



Fête de Noël des personnes âgées



ETAT CIVIL

MARIAGES

M. Aymeric PETIT et Mme Elise HERBAUT
le 3 novembre 2018



M. Jean-Maurice PRAENE et
Mme Caroline SEILER le 27 octobre 2018



ANNIVERSAIRES

Mme Lucie HOFFERT, 95 ans le 26 novembre 2018 - M. Jean-Charles STOECKLE, 85 ans le 12 novembre 2018



UNE PENSEE POUR...

M. Pascal HOFFERT le 26 octobre 2018





*Le Conseil Municipal vous
souhaite de belles fêtes de fin
d'année et vous présente ses
meilleurs vœux pour l'année
2019*